Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 26 (1999)

Heft: 2

Artikel: Soliswiss se présente

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soliswiss se présente

Soliswiss a été créée dans les années cinquante par des Suisses de l'étranger. Elle compte aujourd'hui 8'000 membres dans le monde entier qui profitent d'une gamme de prestations très variées. La coopérative a son siège à Berne, où huit collaborateurs sont au service des membres et des personnes intéressées.

lisabeth Nassar-Ory, diplômée en économie politique, est directrice du Fonds de solidarité et chargée de la stratégie de son développement. Depuis son entrée en fonction, en 1996, la coopérative a été rebaptisée. Elle a nom désormais «Soliswiss - Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger». Elle offre une image plus moderne et une palette de prestations plus large. Elisabeth Nassar-Ory est épaulée par sept collaboratrices et collaborateurs. L'équipe de Soliswiss est chargée, entre autres, de l'information des membres et des personnes intéressées, des conseils personnalisés, du traitement des demandes d'adhésion, de la gestion des comptes d'épargne, du traitement des demandes d'indemnisation et de la collaboration avec les sociétés partenaires (Winterthur, CPT et IHI/Visana).

Elisabeth Nassar-Ory connaît les besoins et les problèmes des Suisses de l'étranger pour avoir vécu ellemême dix ans à l'étranger, au Proche-Orient. Comme il n'était pas possible jusqu'à maintenant de s'assurer pour l'avenir dans tous les pays, elle a élargi l'offre de prestations de Soliswiss. Quatre nouvelles assurances sont proposées: Soliswiss PENSION, Soliswiss EDUCATION. Soliswiss FUTURE et Soliswiss FA-MILY. Ces nouvelles prestations sont taillées sur mesure en fonction des besoins individuels.

L'assurance contre la perte des moyens d'existence reste la plus importante prestation de Soliswiss. Tout preneur d'une assurance Soliswiss est



Elisabeth Nassar-Ory directrice



Felix Furtwängler vice-directeur



Heinz Bula chef comptabilité/ informatique



Eva Holl service clients et administration



Liliane Jost service clients et administration



Ursula Morgenegg service clients et administration



Michael Steiner comptabilité



Danijela Hadjikan secrétariat

automatiquement assuré contre la perte des moyens d'existence. Cela signifie que Soliswiss vient en aide aux personnes ou aux familles qui ont perdu leurs moyens d'existence à l'étranger pour une raison qui ne

leur est pas imputable et résultant de guerres, de troubles civils ou de mesures coercitives générales de caractère politique. Tous les services de Soliswiss sont basés sur le principe de la sécurité. La Confédération octroie une garantie à Soliswiss en ce qui concerne l'assurance du risque politique, ce qui lui permet de faire face à ses obligations d'assurance quelles que soient les circonstances.

L'offre de prestations de la coopérative est complétée par le compte d'épargne Soliswiss et par différentes assurances maladie répondant aux besoins des Suisses de l'étranger. Soliswiss étant une organisation à but non lucratif, ses membres bénéficient de conditions avantageuses.

Vous trouverez davantage d'informations sur les prestations et l'équipe de Soliswiss sur le site internet www. soliswiss.ch. Pour des questions individuelles, vous pouvez vous adresser à

SOLISWISS
Gutenbergstrasse 6
CH-3011 Berne
tél. ++41 31 381 04 94
fax ++41 31 381 60 28
e-mail: info@soliswiss.ch

Assemblée générale

L'assemblée générale de la coopérative Soliswiss se déroulera le 6 août 1999, de 16 à 17 heures, à Lausanne. A l'ordre du jour figurent une petite modification des statuts, le rapport annuel 1998 et des élections.

Nom:	prénom:	
sexe:	date de naissance:	
adresse:		
		(date of the color
tél:	fax:	
e-mail:		
Veuillez m'envoyer des	nformations détaillées sur	
les prestations de So	liswiss (information générale)	
☐ l'assurance-maladie	internationale	
le compte d'épargne		
les assurances de pré	voyance	